

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 22 Juillet 2009 à 20 heures

Etaient absents : Messieurs Vincent TISSOT et Pierre COUCOURDE,

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

La séance publique du Conseil Municipal débute à 20h20. Elle est présidée par Mme le Maire, qui procède à l'appel des conseillers municipaux, qui sont tous présents, à l'exception de Messieurs Pierre COUCOURDE et Vincent TISSOT – William BURNET (procuration à M. Erwan BELLARD) Valérie HORCKMANS (procuration à Maryline DURET) – Frédéric MEGARD (procuration à Josiane CHARRIERE)

1. Avenant contrat éducatif local :

Mme Le Maire précise les points suivants :

Comme chaque année, afin de percevoir la subvention de Jeunesse et Sports, la Mairie doit délibérer pour percevoir cette subvention attribuée à Picotin pour un montant de 2400 €

	Pour	Contre	Abstention
Vote :	13		

2. Travaux enfouissement des réseaux RD 23 A :

Mme le Maire précise les points suivants :

Par mesure d'économie, la commune souhaite enfouir les réseaux secs (France-Télécom, fibre optique, éclairage public, électricité et moyenne tension) en même temps que la CCPC qui envisage les travaux de réseaux humides entre le Mont-Sion et Sous-Verzin .

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer tous documents relatifs à ces travaux et de faire les demandes de subventions les plus élevées possibles

	Pour	Contre	Abstention
Vote :	13		

3. Adhésion au Syndicat Mixte du Salève :

Mme le Maire précise les points suivants :

Suite à la présentation du Syndicat Mixte du Salève en date du 16 Juin 2009, par M Pierre CUSIN et Mme MONTANT, des membres du Conseil souhaitaient être participants.

La cotisation s'élève à 2.70 € par habitant/an

Le Conseil Municipal décide de participer au SMS

	Pour	Contre	Abstention
Vote :	7	5	1

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h20.

LE MAIRE,
Josiane CHARRIERE